

## **Opération Citronnelle, Remise des clés à 21 nouveaux locataires**

### **Travaux :**

Travaux de l'arrière  
plage de Grand'Anse

### **Économie :**

Marché de l'Ail,  
nouvelles saveurs pour  
le festival cette année

### **Dossier :**

## **Logements locatifs sociaux**

La construction de  
plus de 800 logements  
sociaux d'ici 2030

Magazine d'information  
n°2 / Décembre 2020

[www.petite-ile.re](http://www.petite-ile.re) /

Ville de Petite-île Officiel

[petiteilevilleofficielle](#)



# SOMMAIRE

n°2  
Décembre 2020

## 3.Édito

### 4-9.Travaux

- Fin des travaux de l'arrière plage de Grand'Anse
- Travaux, l'heure du changement a sonné pour l'église Saint-Jean l'Évangéliste
- Travaux de réhabilitation : Nouveau souffle pour l'école Les Bougainvilliers
- Réhabilitation, exit CASEP, place aux Maisons de l'Animation et de l'Initiative Solidaire
- Couverture des plateaux sportifs
- Retour en image sur travaux

### 10-13.Dossier : Logements locatifs sociaux

- Opération Citronnelle, remise des clés à 21 nouveaux locataires
- La construction de plus de 800 logements sociaux d'ici 2030

### 14.Économie

- Marché de l'AiL, nouvelles saveurs pour le festival cette année

### 15.Associations

- H.A.V.R.E de Colibris (Humain, Animaux, Végétaux, Respect, Éveil), Nature océan indien, Kerveli, BNT 974 Bujinkan Ninpô Taijutsu Réunion

### 16.Environnement et développement durable

- « Opération Vide Fond de Cour » Pas de quartier pour nos déchets !
- Plusbellelaville.re, mise en place d'un site web pour mieux gérer ses déchets

### 18-19.Retour en images

### 20-21.Portraits

- Damien Hoarau, celui qui fait briller Petite-Île en médecine
- Thomas Ethève, l'athlétisme dans le sang

### 22.Tribune de l'opposition

- Tribune de l'opposition

### 23.Loisirs

- Agenda

### 23.Loisirs

- Bonne année 2021

#### Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

**Rédacteurs :** Blast Réunion et Secrétariat du Maire

**Photos et illustrations :** Destination Sud Réunion, le service Communication

**Charte graphique :** Service Communication

**Mise en page & Exécution :** Landon Margot

**Impression :** Ah-Sing

**Tirage :** 6500 exemplaires

**Remerciements :** Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.



## Cher(e)s administré(e)s, Mesdames, Messieurs,



Nous arrivons au terme de l'année 2020, une année particulière à plusieurs titres. En effet, cette année marque le début d'une nouvelle mandature et lors des élections municipales du 15 mars vous avez décidé de reconduire notre équipe à la tête de notre commune.

Le renouvellement de ce pacte de confiance nous oblige à être plus impliqué et plus présent à vos côtés pour poursuivre le travail visant à améliorer votre confort et votre quotidien.

Votre attachement à la présence des élus, vous l'avez souligné à maintes reprises et l'épisode du confinement a rappelé combien les élus devaient être disponibles et proches de la population pour mieux la servir. Nous avons été, avec le Centre Communal d'Actions Sociales, aux côtés des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables au travers de l'opération départementale de livraison de paniers fraîcheurs. Vous avez apprécié ce geste de solidarité et les élus qui ont participé à cette opération ont pu mesurer l'émotion que vous avez partagé avec nous.

Être présent et à l'écoute, c'est ce que nous avons fait auprès du collectif des parents d'élèves pour préparer le retour progressif des élèves dans nos écoles et travailler au dispositif d'accueil des enfants dans le respect des règles de distanciation. Nous avons également mis en place, avec le personnel communal, un plan de continuité d'activités de l'ensemble des services communaux durant toute la période pour pouvoir répondre à vos besoins et vos attentes.

Les élus ont maintenu leurs permanences en mairie et préserver ce contact privilégié entre la population et ses élus. Tout a été fait afin de poursuivre une activité garantissant la sécurité sanitaire mais aussi et surtout la préservation du lien social. Certes, nous avons dû modifier nos habitudes, le programme de nos diverses animations, mais nous avons su garder notre sens du service public et fait preuve d'une capacité d'adaptation.

Nos associations ont connu une année particulièrement difficile, marquée par l'arrêt des activités, une reprise très encadrée, le manque de regroupement, de compétition, d'expression, d'animation. Mais c'est pour mieux repartir, avec de nouveaux projets, de nouvelles ambitions. La municipalité apportera son soutien à notre tissu associatif, vous pourrez compter sur nous.

Les chantiers engagés se sont poursuivis : les travaux de voiries sur les chemins Achille Benard et Joseph Lacarre ou encore ceux de la partie haute de la rue des Francicéas qui vont sécuriser nos déplacements, la maison des veillées, les travaux dans nos écoles, la construction de logements aidés au Centre-Ville, à Piton des Goyaves, à Charrié, la livraison de des 21 logements de l'opération Citronnelle...

A Petite-Île, l'investissement connaît une trajectoire exceptionnelle avec plus 6,3 millions de projets engagés en 2020, et ce même si nous avons perdu plus d'un million de recettes fiscales et domaniales. Une année différente de toutes celles que nous avons pu connaître mais une année où malgré tout l'activité a été soutenue.

Si nous avons tenu nos objectifs c'est pour vous, pour Petite-Île que nous l'avons fait. Plus que jamais, nous restons mobilisés, investis, impliqués et déterminés pour tenir nos engagements et mener à bien nos projets.

L'année s'achève et toute l'équipe municipale, agents et élus, vous souhaitent de passer de bons moments avec vos proches, familles et amis, pour les fêtes inédites de cette fin d'année.

Bonne année 2021 à vous toutes et à vous tous !

**Votre Maire**  
**Serge HOAREAU**



# 04 Fin des travaux de l'arrière plage de Grand'Anse

Le projet d'aménagement de l'arrière-plage de Grand'Anse était en sommeil et a été remis au goût du jour dès avril 2014. Ce projet mieux adapté a reçu l'aval des Petite-Îloises et Petite-Îlois lors de la réunion de concertation du 27 août 2015. Sur cette base, la SPL Grand Sud a engagé les études opérationnelles et ces dernières ont permis à la CIVIS de lancer cette opération.

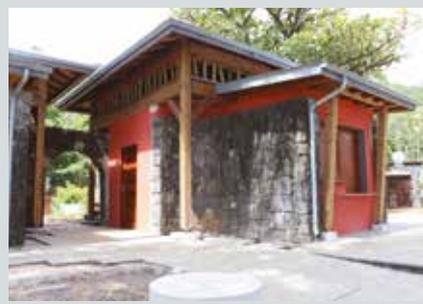


L'objectif de cet aménagement a été d'améliorer les infrastructures et d'en proposer de nouvelles, tout en gardant l'esprit du site. En ce sens, différents travaux ont été réalisés, allant de la réhabilitation à la création de bâtiments tout en privilégiant la traversée piétonne. Les parkings et voiries existants ont été réhabilités ainsi que l'ensemble des infrastructures existantes (four à chaux, cheminements, parcours sportif). Un nouveau local agent, des sanitaires, un terrain de pétanque et des rondavelles ont été créés.

La végétation a été au cœur des réflexions afin d'apporter un cadre agréable et enrichissant pour tous. Le coût total de l'opération s'élève à 5 267 628 € HT.

Le coût total des travaux s'élève à 4 355 000 € HT avec une participation du FEDER de 2 450 000 € HT et 175 000 € HT. La CIVIS a participé à hauteur de 1 730 000 € HT

Les travaux ont démarré en mai 2018 et se termineront en décembre 2020.



**Un nouveau local agent, des sanitaires, un terrain de pétanque et des rondavelles ont été créés.**



**La végétation a été au cœur des réflexions afin d'apporter un cadre agréable et enrichissant pour tous.**



**Le coût total de l'opération s'élève à 5 267 628€ HT.**

# Travaux

## L'heure du changement a sonné pour l'église Saint-Jean l'Évangéliste

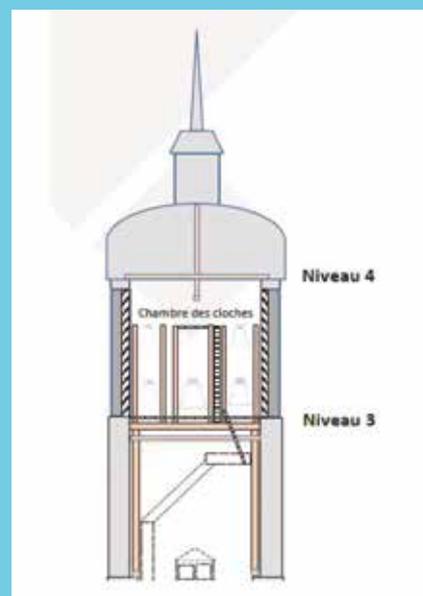
Travaux de réparation du beffroi, mise aux normes électriques et remplacement du cadran façade du clocher... Le programme s'annonce chargé pour l'église de Saint-Jean l'Évangéliste en cette fin d'année. Face à l'urgence de la situation, le conseil municipal a voté pour la rénovation de ce patrimoine communal qui devrait s'achever mi-février 2021.



À la suite d'un diagnostic complet du beffroi du clocher, il a été mis en évidence l'importance de réaliser de sérieuses réparations. L'opération consistera ainsi à remplacer les ossatures primaires et secondaires, dans un premier temps, et d'effectuer un traitement sur l'ensemble de la structure. Il faudra également procéder à une mise aux normes des installations électriques des clochers. De même, il conviendra de remplacer

un cadran de l'horloge se situant sur le campanile.

Pour mener à bien ces travaux, l'assistance d'un contrôleur de sécurité (CSPS) et d'un contrôleur technique (CT) sera nécessaire. Les travaux devraient durer un mois et se terminer à la mi-décembre si tout se passe bien. Le montant estimatif des travaux s'élève à 40 000 TTC.



**Définition du BEFFROI :**  
Ouvrage de charpente destiné à supporter et à permettre de faire mouvoir des cloches de l'église.

# Travaux de réhabilitation Nouveau souffle pour l'école Les Bougainvilliers

*La mairie de Petite-Île s'est engagée dans un processus de réhabilitation et d'extension de l'école Les Bougainvilliers afin d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux enfants et enseignants. Les travaux sont programmés pour début 2021.*



La ville de Petite-Île souhaite faire de l'école Les Bougainvilliers un lieu où il fait bon apprendre. Construite dans les années 1960, cet établissement se situe dans le quartier de Ravine du Pont à proximité de l'école maternelle Les Floralies. Elle est desservie par la rue Jean Lepinay et se trouve à mi-chemin entre les hauts et les bas de la commune. Le quartier abrite environ 3 300 habitants, des familles principalement. Il se compose majoritairement d'habitat individuel (lotissement ou maison individuelle), de commerce de proximité et d'équipements publics (gymnase, stade régional).

L'école, qui accueille un effectif de 304 personnes dont 273 élèves, présente un vieillissement général. Elle demande à être rénovée afin de se conformer à l'évolution réglementaire et de s'adapter aux nouveaux usages et attentes. Une étude de besoin auprès des services et des usagers concernés a mis en évidence des problématiques de fonctionnement (mutualisation d'espaces) qui devront

être solutionnées par les travaux de réhabilitation.

L'objectif premier de l'opération est de stopper les dégradations structurelles du bâtiment (étanchéité, épaufrement, éclairage, etc.) et de rétablir un fonctionnement conforme aux règles de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le projet prévoit la création de trois classes supplémentaires. Il est également prévu de rénover les locaux, de remplacer le système d'assainissement, d'améliorer le fonctionnement de l'ouvrage et le confort des usagers. Le projet devra aboutir à un ouvrage pérenne, fonctionnel, adapté à son usage et à son environnement. Les choix de conception de la maîtrise d'œuvre devront favoriser l'autonomie du bâtiment afin qu'il n'exige qu'un minimum d'entretien.

Les travaux devraient débuter début 2021. Le coût de l'opération est évalué à 2,7 millions d'euros.



**L'objectif premier de l'opération est de stopper les dégradations structurelles du bâtiment (étanchéité, épaufrement, éclairage, etc.)**



**Le projet prévoit la création de trois classes supplémentaires.**



**Les travaux devraient débuter début 2021. Le coût de l'opération est évalué à 2,7 millions d'euros.**

# Réhabilitation Exit CASEP, place aux Maisons de l'animation et de l'initiative solidaire

Les habitants de Ravine du Pont, de Piton des Goyaves et de Manapany les Hauts sont souvent contraints de se déplacer vers le Centre-Ville pour bénéficier des activités de la commune. Des structures existent pourtant sous l'appellation CASEP (Centre d'animation sociale d'éducation populaire), mais ne sont plus du tout adaptées aux besoins de la population de ces quartiers. La ville de Petite-Île souhaite ainsi transformer ces CASEP, situés sur ces trois quartiers, en Maisons de l'animation et de l'initiative solidaire (MAELIS).



Petite-Île, en partenariat avec les acteurs locaux, a développé sur son territoire une offre d'animations importante. Toutefois, une insuffisance voire une absence d'actions sociales ont été révélées témoignant ainsi de l'inadéquation des CASEP de Ravine du Pont, de Piton des Goyaves et de Manapany les Hauts. La municipalité souhaite ainsi développer ces quartiers en y réhabilitant les CASEP en MAELIS. L'objectif premier de l'opération est de stopper les dégradations structurelles des trois bâtiments (étanchéité, épaufrement, éclairage...) et de rétablir un fonctionnement conforme à la réglementation accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Il est également prévu de rénover les locaux, d'améliorer le fonctionnement de l'ouvrage et le confort des usagers en tenant compte des besoins des associations qui seront désignées pour ce projet. Les MAELIS, en tant que structures de proximité, participeront

pleinement à l'amélioration du vivre-ensemble et offriront à la population des espaces de rencontres, d'échanges et de partage. Sur la base d'un projet social structuré et validé par la CAF, elles proposeront des animations multiculturelles et multigénérationnelles et favoriseront l'entraide, la solidarité et l'expression citoyenne. Par ailleurs, Petite-Île envisage de donner une vraie place aux initiatives qui investissent le champ de l'économie sociale et solidaire. Ces espaces de quartier serviront aussi de « laboratoires », à l'expression associative notamment, dans ce domaine. Ce maillage des espaces de proximité permettra de développer des lieux de vie sociale, pilotés par les associations de quartier, pour les habitants dans un esprit collaboratif et participatif. Les travaux devraient débuter fin 2021.



**L'objectif premier de l'opération est de stopper les dégradations structurelles des trois bâtiments (étanchéité, épaufrement, éclairage...)**



**Les MAELIS, en tant que structures de proximité, participeront pleinement à l'amélioration du vivre-ensemble et offriront à la population des espaces de rencontres, d'échanges et de partage.**

# Infrastructures

## Près de 2 M € investis pour réhabiliter les plateaux sportifs

Après la restauration du gymnase en 2017 et la mise en place du dispositif « Sportlège », la mairie s'attaque désormais à la réhabilitation et couverture des plateaux sportifs. Son objectif est simple : devenir une ville d'excellence sportive en renforçant son offre d'équipement public sur le territoire tout en s'inscrivant dans les orientations définies par la loi de transition énergétique.



C'est un fait. La commune ne dispose pas suffisamment d'équipements pour répondre aux besoins des clubs et associations sportives. Petite-Île souhaite donc y remédier par la réhabilitation et couverture des plateaux polyvalents situés au niveau du collège. Le projet vise ainsi à améliorer la durée d'utilisation des sites et le confort de la pratique sportive en permettant aux utilisateurs d'être abrités du soleil et de se protéger du vent et de la pluie.

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, la mairie entend être exemplaire et s'insérer dans une démarche de maîtrise et de production de l'énergie. Pour rappel, en 2017, elle avait présenté un dossier de valorisation des terrains sportifs auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et avait obtenu un avis favorable. Sur cette base, Petite-Île souhaite désormais pousser la réflexion en installant une centrale photovoltaïque connectée au collège et au gymnase si la puissance produite le permet.

08-Travaux

Le programme des travaux comporte deux volets. Le premier concerne la réhabilitation et la couverture des plateaux sportifs. Il regroupera, en un même lieu, un terrain pour le handball et le futsal, un autre pour le basketball, le tennis et le volley-ball, un mur d'escalade, des sanitaires PMR et un local technique pour le dispositif électrique des panneaux solaires.

Le deuxième volet tend à doter ces équipements d'infrastructures afin d'améliorer la desserte des lieux (accès aux véhicules de secours, liaison du local technique au réseau EDF), la gestion des eaux pluviales (réseau d'assainissement, réutilisation des eaux de pluies pour l'arrosage) et l'aménagement d'espaces végétalisés et perméables.

Les travaux devraient débuter fin 2021 et s'achever en septembre 2022. Le coût est estimé à 2 000 000€.



**Petite-Île souhaite installer une centrale photovoltaïque connectée au collège et au gymnase.**



**Les travaux devraient débuter fin 2021 et s'achever en septembre 2022. Le coût est estimé à 2 000 000€.**

# Petite-île en chantier

## Travaux réalisés

Entretien des places de parking pour handicapé sur le territoire communal

Rue Général de Gaulle



## Travaux réalisés

Travaux de création de fil d'eau

Chemin Terrain Bâche



## Travaux réalisés

Travaux de création de fil d'eau

Rue des Avocats



## Travaux réalisés

Travaux d'enrobé

Rue des Francicéas



## Travaux en cours

Hydrocurage sur la commune de Petite-Île

Nettoyage des réseaux d'eaux pluviales avec de l'eau sous pression



## Travaux réalisés

Fil d'eau terrain de modelisme

Domaine du Relais



## Travaux réalisés

Bitume accès plateau polyvalent

Anse les Hauts



## Travaux réalisés

Caniveau

Chemin Cambrai



## Travaux réalisés

Création d'un accès

Ravine Carambole



## Travaux en cours

Création d'une jardinière au Casep

Manapany les Bas



## Travaux réalisés

Travaux de création de caniveau à grille

Chemin Désiré





## Opération Citronnelle Remise des clés à 21 nouveaux locataires

*Ils se trouvent à deux pas du Centre-Ville. 21 logements locatifs très sociaux (LLTS) ont été inaugurés le 29 octobre dernier en présence de M. le Maire, des élus délégués aux logements et du Directeur de la SEMAC. Le lotissement, baptisé Citronnelle, est situé à l'angle des rues Mahé de Labourdonnais et Joseph Hoareau. Le projet se décline en deux bâtiments composés de cinq T1, cinq T2, huit T3 et trois T4. Quelques heureux locataires nous ont fait part de leur ressenti.*

### Témoignages :

« Cela faisait presque quatre ans que j'étais à la recherche d'un logement. Là où j'étais, c'était devenu trop grand et trop cher pour moi. Je suis très contente d'avoir obtenu cet appartement qui répond parfaitement à mes attentes. Je trouve l'endroit très sécurisé, ce qui est rassurant. »  
Sophier Acquier

« C'est un nouveau départ pour moi. L'appartement est bien placé. Personnellement, ce serait un plaisir si je pouvais être employée pour assurer l'entretien de la résidence et la rendre encore plus belle. »  
Magalie Serveaux





« J'attendais un logement depuis deux ans. Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais tellement soulagée que j'ai pleuré. Je pensais que l'appartement était petit, mais quand j'ai commencé à emménager, je me suis rendu compte de son potentiel, et maintenant je le trouve très bien. La résidence est super ! En sus d'être très bien aménagée, on y retrouve la tranquillité et la sécurité. » Héléna Persée

« Dans mon ancien logement, j'avais des problèmes d'humidité, à tel point que mon fils en est tombé malade. J'ai donc très vite entamé les démarches pour avoir un appartement. Ensuite, tout s'est rapidement enchaîné : on visitait l'appartement le lundi et deux jours plus tard, mercredi, on signait le contrat. J'y suis vraiment bien. J'habite au 2<sup>e</sup> étage et j'ai une vue agréable sur la mer. L'air y circule très bien, ce qui est important pour mon enfant. La résidence est très bien située et calme. » Marie-Thérèse Vienne

« Cela fait un moment que je recherchais un logement social. Ayant connu pas mal de difficultés dans ma vie, M. le Maire et ses adjoints ont tout fait pour m'aider. C'est désormais une nouvelle vie qui m'attend dans mon magnifique appartement. La résidence est belle, calme et bien aménagée. C'est un endroit magique. Même si ce sont des logements sociaux, la qualité des bâtiments est irréprochable. Du jamais-vu ! » Anne Laure Delavau



« Je suis très heureuse de pouvoir habiter dans cette belle résidence. Qui aurait dit, il y a encore quelque temps, que j'aurais eu cette chance-là ? » Carine Bronchet



« Cet appartement signe le point de départ d'une nouvelle vie pour moi. Je peux désormais pousser un ouf de soulagement et entamer plus sereinement l'avenir. » Jocelyne Sabrilamour





Désiré 2

## Logements locatifs sociaux

### La construction de plus de 800 logements sociaux d'ici 2030

*Depuis 2000, la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose aux communes de disposer d'un taux minimum de logements sociaux. Avec le retard pris lors des précédentes années, la municipalité a fait de cette problématique l'une de ses priorités. Ainsi, en six ans, le nombre de logements locatifs sociaux a été multiplié par 1,8. Malgré ses efforts, la collectivité a été mise à l'amende, mais entend redresser la barre. Pour répondre aux exigences de la loi SRU, il faudrait d'ici à 2030 construire plus de de 800 logements sociaux.*

De 1990 à 2014, 190 logements sociaux ont été construits sur le territoire de Petite-Île. En 2014, la nouvelle équipe élue place le logement au centre de sa politique, mais doit aborder la mandature dans un contexte financier fragile. La production du logement social nécessite un accompagnement fort de la part de l'État et des collectivités. De ce fait, une période de redressement était primordiale pour pouvoir répondre favorablement aux

demandes des garanties des bailleurs sociaux.

Durant les premières années, M. le Maire s'est ainsi engagé à redresser les finances de la commune, et ce, afin de lui permettre de retrouver la confiance des banques. Il s'agit aussi de répondre aux demandes de la Chambre Régionale des Comptes pour un assainissement des comptes de la ville.

Avec un passif particulièrement lourd, la commune, déficitaire en logements sociaux, était soumise à des objectifs triennaux de rattrapage à la fois quantitatives et qualitatives. Avec Désiré 2, Platanes, Citronnelle, Kumquat, Chandelle, Vavangue, Bois de Joli Cœur, ce sont au total 178 logements sociaux qui ont été livrés ou en voie d'être complétés durant la période 2014-2022.

## Platanes



En dépit de sa bonne volonté, la collectivité n'a pas atteint son objectif de rattrapage pour la période de 2017-2019, à savoir la construction de 310 logements. La commune recevra une amende de 90 000€ et sera prochainement convoquée devant la Commission nationale chargée de l'examen du respect des obligations de logements sociaux.

## Vavangue



Toutefois, elle répond parfaitement aux objectifs qualitatifs fixés par la loi SRU. En effet, les logements sociaux financés doivent respecter une répartition équilibrée entre des différentes typologies avec un minimum de 30 % de logements très sociaux et un maximum de 30% de Prêt Locatif Social (PLS). Ce dispositif s'adresse aux ménages dont les plafonds de ressources excèdent le logement social classique, mais qui rencontrent néanmoins des difficultés pour se loger dans le privé.

Sur le territoire de Petite-Île, la part de PLS représente 13,16% et le reste du créneau est donc pris par du Logement Locatif Social (LLS) et du Logement Locatif Très Social (LLTS). Ainsi, bien que la commune n'ait pas atteint l'objectif d'un point de vue quantitatif, elle parvient à le respecter sur le plan qualitatif.

## Kumquat



## Kumquat



Pour les prochaines années, la collectivité s'est engagée à redresser la situation. Six projets sont actuellement à l'étude, représentant 110 nouveaux logements qui devraient être livrés en 2022. 755 autres logements pourraient également être érigés d'ici 2030.

Une mandature complète a été nécessaire pour réunir les premières conditions et mettre en route l'organisation primaire afin d'atteindre les objectifs de la loi SRU. Il en faudra pratiquement une autre pour tenter de rattraper le retard structurel et voir la réalisation des équipements indispensables, tels que le projet d'un réseau d'assainissement collectif. Cette opération est d'ailleurs essentielle à la densification du Centre-Ville et de la ZAC Cambrai.

La commune de Petite-Île s'est personnellement impliquée à chercher les moyens juridiques et financiers pour poursuivre l'aménagement du reste de la ZAC Cambrai. Celle-ci devrait accueillir 338 logements dont 181 LLS/LLTS, 26 PSLA (Prêt social location-accession), 9 PTZ (Prêt à taux zéro), 73 logements libres et 49 lots libres. Un groupe scolaire, un stade de football, une maison de quartier et un équipement public seront également construits dans cette zone.

## Chandelle



## Bois de Joli Cœur



# Marché de l'Ail Nouvelles saveurs pour le festival cette année

Cette année, Covid-19 oblige, la Fête de l'Ail a pris une forme différente. Pour cette 7<sup>e</sup> édition, c'est un marché qui s'est tenu le week-end du 24 et 25 octobre sur la place du Vieux Moulin dans le respect des mesures sanitaires. Un dispositif allégé, mais couronné de succès.



Bien que la traditionnelle Fête de l'Ail n'ait pas pu se tenir cette année, le marché organisé les 24 et 25 octobre a fait mouche ! Pas de fête foraine, ni de plateau musical au programme, mais preuve que notre condiment péi est très apprécié des Réunionnais, le public s'est déplacé en nombre pour acheter les bottes d'ail made in Petite-Île.

Présents sur la place du Vieux Moulin, les producteurs ont écoulé tout leur stock dès le dimanche matin. Ce sont ainsi 12 tonnes d'ail qui ont trouvé preneur pour le plus grand bonheur des planteurs. L'ail

était bien évidemment la star du week-end mais sur les étals, les visiteurs pouvaient également retrouver d'autres produits tels que les oignons et quelques légumes.

La manifestation a également été marquée par l'exposition et l'incontournable concours de la plus belle botte d'ail. Cette animation n'a pas manqué d'attirer les curieux en lieu et place de la cabane en feuille de latanier. Sur les cinq agriculteurs qui ont présenté leur botte de 12 kg, c'est finalement Mico Barret, qui s'est vu remettre le 1<sup>er</sup> prix du concours.



**Les producteurs ont écoulé tout leur stock dès le dimanche matin.**



**Ce sont ainsi 12 tonnes d'ail qui ont trouvé preneur pour le plus grand bonheur des planteurs.**



# Associations

Découvrez quatre associations de la commune.



## H.A.V.R.E. DE COLIBRIS (HUMAIN, ANIMAUX, VÉGÉTAUX, RESPECT, EVEIL)

**Missions :** Cette association a pour but d'inspirer, d'éveiller et de soutenir toutes actions visant à promouvoir un mode de vie sain, respectueux de l'humain, des animaux et de la nature. Elle a également pour objectif de mobiliser et d'encourager toutes initiatives écologiques et citoyennes.

**Adresse :** 4 allée des Chrysanthèmes 97429 Petite-Île

### Contacts

**Présidente :** Madame LEROY Carole

**Tél :** 0693 48 71 90

**Mail :** havredecolibris@gmail.com



## NATURE Océan Indien

**Missions :** L'association Nature Océan Indien travaille à l'étude et à la protection des derniers reptiles terrestres endémiques de l'île de La Réunion. Les compétences de Nature Océan Indien sont les suivantes : Gestion et aménagements d'espaces naturels en faveur de la biodiversité; La mise en place de protocoles de suivis et d'inventaires herpétologiques; La conservation des reptiles terrestres; La formation et sensibilisation tout public.

**Adresse :** 46 rue des Mascarins 97429 Petite-Île

### Contacts

**Présidente :** Monsieur GARNIER Serge

**Tél :** 0262 08 79 95

**Mail :** natureoceanindien@gmail.com



## KERVELI

**Missions :** L'association Kervéli a pour but de promouvoir la musique en général. Elle organise des événements, notamment pour les associations et également pour tout sorte d'événement. Cette association a eu pour objectif premier de promouvoir le groupe éponyme. Par la suite, elle a également permis à d'autres groupes d'avoir des renseignements, des conseils sur l'organisation administrative d'un groupe, les déclarations Sacem. Kervéli pratique également, l'enseignement de la musique et l'accompagnement des jeunes groupes.

**Adresse :** 23 impasse des Lilas 97429 Petite-Île

### Contacts

**Président :** Monsieur GIGAN Loïc

**Tél :** 0692 32 47 69

**Mail :** loic.gigan@gmail.com



## BNT 974 BUJINKAN NINPŌ TAIJUTSU RÉUNION

**Missions :** L'Association Bujinkan Ninpō Taijutsu Réunion (BNT 974), représentant officiel de l'Organisation Japonaise "Bujinkan" de Maître Hatsumi Masaaki, dispense des cours de Ninpō Taijutsu (techniques traditionnelles des "samouraï" et des "ninja") et d'armes courtes et longues telles que la Naginata (technique et compétitions). Art Martial complet et axé sur l'auto-défense, la Naginata vous permet d'acquérir souplesse, dextérité et vivacité, ce qui vous permettra d'être redoutable face à un adversaire. Par ses qualités, la Naginata est devenue au Japon, l'art martial très prisé chez les femmes.

**Adresse :** 56 rue Joseph Fontaine, 97429 Petite-Île

### Contacts

**Président :** Monsieur LATCHIMY Flavien

**Tél :** 0693 62 10 54

**Mail :** bnt974bnt974@gmail.com

# « Opération Vide Fond de Cour » Pas de quartier pour nos déchets !

Face à la menace sanitaire que représente l'épidémie de dengue, qui sévit actuellement, la ville de Petite-Île et la CIVIS ont unis leurs efforts pour la mise en place d'un « Vide Fond de Cour » lors de l'opération « Pas de quartier pour nos déchets » du 9 au 30 novembre 2020.



La saison des pluies et des fortes chaleurs est propice à la recrudescence des virus. En effet, plusieurs cas de dengues autochtones ont été identifiés à La Réunion récemment. L'émergence de ce virus particulièrement dangereux pour la population, surtout pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées, rappelle l'importance du maintien d'un très haut niveau de vigilance sur ces maladies.

La mairie de Petite-Île, en partenariat avec la CIVIS, a ainsi lancé dans le cadre de la manifestation « Pas de quartier pour nos déchets » l'opération de « Vide Fond de Cour » du 9 au 30 novembre dernier. L'objectif principal était d'inviter les habitants à déposer devant leur domicile tous les encombrants susceptibles de favoriser la multiplication des moustiques et des gîtes larvaires. Plus de 25 tonnes d'encombrants ont été collectées.

Parallèlement, une mission d'investigation et de médiation sur l'environnement auprès des administrés a été menée par les agents médiateurs de la CIVIS en étroite collaboration avec des ASVP (Agent de surveillance de la

voie publique) de la commune. Au-delà des encombrants collectés en porte-à-porte, plus de 800 kilos de déchets en tout genre ont été récupérés lors de cette campagne de nettoyage des caniveaux et des espaces publics par le personnel de la cellule propreté urbaine. Dans le but de réduire efficacement les risques de prolifération et de transmissions de maladies par les arboviroses, les rues et les espaces publics de chaque quartier ont également été débroussaillés.

Restons vigilants pour lutter contre les moustiques !



**L'objectif principal était d'inviter les habitants à déposer devant leur domicile tous les encombrants susceptibles de favoriser la multiplication des moustiques et des gîtes larvaires**



**Parallèlement, une mission d'investigation et de médiation sur l'environnement auprès des administrés a été menée par les agents médiateurs de la CIVIS en étroite collaboration avec des ASVP**



**Plus de 25 tonnes d'encombrants ont été collectées**

# Plusbellelaville.re

## Mise en place d'un site web pour mieux gérer ses déchets

Bouteilles vides, emballages en carton, boîtes de conserves, épluchures de légumes... Nous produisons au quotidien des déchets qu'il est impératif de traiter pour préserver notre planète. Depuis quelques années, la CIVIS a ainsi mis en place le site Internet Plus belle la ville pour vous aider à mieux gérer vos déchets et à connaître les jours de collecte.



Quels types de déchets mettre dans quelles poubelles ? Quand sortir la poubelle verte ou la poubelle jaune ? Ces questions vous taraudent ? Rendez-vous sur [www.plusbellelavie.re](http://www.plusbellelavie.re), le site lancé par la CIVIS. Chaque année à partir du 1er septembre, vous pouvez non seulement consulter les calendriers mais également les télécharger.

La CIVIS a également déployé un service d'alerte SMS pour vous prévenir de sortir votre poubelle la veille du jour de collecte. Le dispositif vous intéresse ? Pour cela, rien de plus simple : inscrivez-vous sur [www.plusbellelavie.re](http://www.plusbellelavie.re). Pour toute demande relative à la gestion des déchets, vous pouvez contacter le numéro vert de la CIVIS 0 800 501 501 (appel gratuit depuis un poste fixe) de 7 à 17 heures du lundi au jeudi et de 7 à 16 heures le vendredi.



### Les différentes collectes

- en porte-à-porte pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et pour les Petits Encombrants Ménagers (PEM), soit dans le bac vert ;
- en porte-à-porte pour les emballages ménagers en papiers / cartons, flaconnages plastiques et acier / aluminium, ainsi que les papiers, revues, journaux et magazines, soit dans le bac jaune ;
- en porte-à-porte et en points de regroupement pour les déchets verts et les encombrants ;
- en apport volontaire pour les emballages en verre ;
- en apport volontaire en déchetteries (Saint-Pierre et Petite-Île) pour les encombrants, déchets verts volumineux, ferrailles, cartons et déchets ménagers spéciaux (DMS)

Vous pouvez ramener les déchets non pris en charge par les collectes traditionnelles à la déchetterie la plus proche de chez vous. L'accès y est réglementé et les apports limités à 2 m3 par personne et par jour.



La CIVIS a également déployé un service d'alerte SMS pour vous prévenir de sortir votre poubelle la veille du jour de collecte



### Déchets acceptés



### Déchets refusés

# Retour en images

Visite local ACI Palette  
Atelier Chantier d'Insertion



Jeudi 10 septembre

Visite des jardins des  
participants du concours  
maisons et jardins fleuris



Samedi 3 octobre

"Saisis ta chance"



Vendredi 16 octobre

Mardi 22 septembre



Pose de la première pierre  
de l'opération Chandelle

Jeudi 8 octobre



Journée de bien-être  
dans le cadre de la  
semaine bleue

Vendredi 23 octobre



Journée de la Production  
Réunionnaise

Lundi 26 octobre



Odyssea 2020

Vendredi 6 novembre



Dératisation

Mercredi 18 novembre



Formation des agents pour les espaces verts

Jeudi 29 octobre



Remise des clés de l'opération Citronnelle

Mercredi 11 novembre



Armistice 1918

Du 9 au 30 novembre



"Pas de quartier pour nos déchets" opération vide fond cour

Retour en images-19

# Damien Hoarau

## Celui qui fait briller Petite-île en médecine

À 25 ans, Damien Hoarau est un jeune homme plein d'ambition. Depuis trois ans déjà, ce passionné des sciences a rejoint Lyon pour y accomplir son rêve : devenir médecin. Il nous livre ici son parcours.



« J'ai la chance de pouvoir participer à des projets ambitieux et passionnants ! »

Avec sa blouse blanche et son stéthoscope autour du cou, Damien Hoarau a toujours eu envie de mettre ses compétences scientifiques au service de l'humain. Depuis novembre, il est attaché à la Direction Organisation, Qualité, Risques et Usagers (DOQRU) aux Hospices Civils de Lyon où il travaille notamment sur les thématiques de la précarité, les effets indésirables associés aux soins et la prévention en santé. Mais avant d'en arriver là, Damien a suivi sa scolarité sur notre petit caillou.

« J'ai débuté sur les bancs de l'école Les Bougainvilliers à Ravine du Pont avant d'étudier au collège Joseph Suacot. Par la suite, comme bon nombre de Petite-Îlois, j'ai fréquenté le lycée Pierre Poivre. À cette époque, j'avais déjà une grande appétence pour les matières scientifiques même si j'aimais aussi la langue allemande. Je me suis donc tourné vers la filière S, ce qui m'a mené vers l'obtention d'un bac section européenne allemand, mention 'Très bien' avec les félicitations du jury », raconte-t-il.

C'est donc tout naturellement que Damien se dirige vers le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) pour effectuer sa première année de médecine. Une année intense

au bout de laquelle il décroche la 25e place du concours. Lors de sa deuxième et troisième année d'étude, il entame un double cursus médecine-recherche. Il débute ainsi en parallèle un Master 1 en biologie médicale avant d'enchaîner avec un Master 2 en biologie santé.

Son Master en poche, Damien prend la décision de quitter son île natale pour poursuivre son cursus médical. « La vie en France est un changement profond auquel on ne s'attend pas forcément. Avant de venir à Lyon, j'avais toujours vécu à La Réunion et je n'avais pas forcément conscience de tous les aspects qui étaient propres à la culture réunionnaise et qui, par définition, ne se retrouvaient pas en métropole. Ce départ, c'était un véritable défi qui comportait néanmoins beaucoup de points positifs, notamment sur le plan culturel et humain. Après, c'est vrai que de ne plus voir la mer au quotidien, ne plus danser sur du dancehall en soirée ou ne plus manger de bons petits plats créoles me manquent. La distance avec la famille n'est pas évidente non plus à gérer, mais ça me motive encore plus à réussir », nous confie-t-il.

Sa réussite, il la doit avant tout à ses parents qui l'ont toujours soutenu

en lui donnant les moyens de croire en ses rêves, mais aussi aux différentes personnes rencontrées tout au long de son parcours. « Ce sont des repères, des exemples vivants, qui m'ont fait prendre conscience qu'il était possible, même si l'on vient d'un petit coin de La Réunion, de réaliser un beau parcours. La médecine est un domaine éprouvant tant sur le plan de l'exigence théorique que sur le plan humain. Il faut beaucoup de travail et de sacrifices, mais si on est passionné, il faut s'accrocher », précise le jeune homme.

Damien ne lâche rien et s'implique vigoureusement dans de nombreux projets. En 2018, il a eu l'occasion de participer à un projet de recherche en hématologie, dont la présentation a été retenue parmi les meilleures communications scientifiques soumises par des équipes françaises. En 2019, son équipe est désignée lauréate du Hacking Health Lyon pour leur projet « La semaine PEPS ». Celui-ci a d'ailleurs été déployé l'année suivante aux Hospices Civils de Lyon. « C'est dans cet établissement que j'effectue aujourd'hui de nouvelles missions en tant qu'interne de Santé Publique. J'ai la chance de pouvoir participer à des projets ambitieux et passionnants ! » conclut Damien.

# Thomas Ethève

## L'athlétisme dans le sang

Il carbure, chaque jour, à sa passion pour le sport ! Thomas Ethève est un jeune athlète très connu à Petite-Île. À 27 ans, il compte plusieurs records à son actif. Ce multiple champion de La Réunion et double vice-champion de France universitaire sur 5 000m n'entend pas s'arrêter là. Son objectif : le 3 000m au meeting de La Réunion, le 18 décembre prochain.



Thomas Ethève baigne dans l'athlétisme depuis sa jeune enfance. « J'ai commencé à courir très jeune. Je ne me souviens plus à quel âge, mais certainement dès que j'ai su marcher », indique-t-il. C'est son père, très investi dans le milieu de la course à pied, qui lui a transmis cette passion. D'ailleurs, dans sa famille, tout le monde a un peu pratiqué l'athlétisme. C'est donc naturellement qu'il s'est tourné vers ce sport.

Le jeune homme détient un palmarès éloquent. « J'ai été plusieurs fois champion de La Réunion sur différentes distances dans les catégories jeunes. J'ai aussi obtenu à deux reprises le titre de vice-champion de France universitaire sur 5 000m. J'ai également été champion de La Réunion sur 5 000m, cross court, cross long et 10 km sénior. En

2019, j'ai même terminé 4e sur 5 000m : aux Jeux des Îles », précise-t-il.

Pour arriver à ces résultats, Thomas s'entraîne d'arrache-pied tous les jours, soit entre une et deux heures, voire un peu plus lors des stages. Une activité qui requiert une organisation millimétrée. « Il n'est pas toujours évident de concilier travail et sport. Mais je m'adapte avec mon entraîneur, Eric Lacroix, pour faire mes entraînements à des horaires décalés, soit le soir ou bien pendant la pause méridienne. Toutefois, les phases de récupération sont souvent courtes et il faut faire très attention à ne pas trop en faire pour ne pas se blesser », explique Thomas.

Le Petite-Îlois n'hésite pas à traverser la mer pour parfaire ses performances sportives. En 2013, il a eu l'occasion d'effectuer un stage de cinq semaines au Kenya. « J'ai pu réaliser un rêve, celui de côtoyer les meilleurs coureurs du monde et d'apprendre à leurs côtés. Ce stage m'a été bénéfique sur deux points. D'une part, j'ai pu améliorer mon niveau en m'entraînant avec des coureurs expérimentés et en altitude. D'autre part, j'ai découvert des façons différentes et intéressantes de s'entraîner, de vivre et de voir l'athlétisme. Ce stage m'a donné l'opportunité de m'ouvrir sur ma pratique », nous confie-t-il.

Le prochain projet de Thomas sera de prendre part à des compétitions avec un niveau dense en Métropole voire à l'étranger. Il entend ainsi progresser et réaliser de meilleurs chronos. En attendant, il vise le haut du podium pour le 3 000m au meeting de La Réunion en décembre.



« Ma plus grande fierté, à ce jour, est d'avoir fait 14 minutes et 44 secondes sur 5000m. »



# 22

Texte non parvenu

## Planning des manifestations sous réserve de l'évolution sanitaire

### Janvier :

#### Ciné vacances

**Date :** Du 13 au 23 janvier

**Lieu :** Salle le Fangourin

#### L'Îlot z'enfants

**Date :** Du 16 au 17 janvier

**Lieu :** Gymnase

#### Repas de la troisième jeunesse

**Date :** Samedi 23 janvier

**Lieu :** Gymnase

### Février :

#### Caravane de l'animation

**Date :** Samedi 20 février

**Lieu :** Manapany les Hauts

### Mars :

#### Les jeux du village

**Date :** Du 10 au 13 mars

**Lieu :** Stade du Centre-Ville

#### Caravane de l'animation

**Date :** Samedi 20 mars

**Lieu :** Piton des Goyaves

www.petite-ile.re  
Ville de Petite-île Officiel f  
petiteilevilleofficielle i

PETITE-ÎLE  
UNE VILLE POUR TOUS

# L'Îlot z'enfants

16 et 17 janvier

de 9h à 17h au Gymnase

Structures gonflables

Atelier maquillage et créatif

Mascottes

Espace ludique pour les moins de 3 ans

2€ l'entrée

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île  
et la Municipalité vous souhaitent une

Bonne Année

2021

  
PETITE-ÎLE  
une île pour tous

www.pette-ile.re  
Ville de Petite-Île Officiel   
petiteilevilleofficielle 

